



CR CSEE EXTRA du 08/04/2021

1 - Réorganisation des CCA :

PÉRIMÈTRE : LES SITES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ AUTO : CORPOREL LÉGER & FLOTTE

Les 5 centres corporels auto rattachés au Service Corporel et Prévoyance

=>Centres Corporel Auto : d'Eybens, de Nancy, de Niort, d'Ollioule et de Rouen

Le centre de Courbevoie rattaché au Service Circulation Internationale

=>Le groupe soutien corporel et flotte

=>Le groupe matériel flotte

Les activités du CCA décroissent : Baise d'activité régulière

Crise sanitaire => déploiement du télétravail / moins de sinistre

Conserver les effectifs pour améliorer la qualité de service, surtout pour le corporel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Améliorer l'organisation de l'activité :

- Harmoniser l'organisation des CCA
- Faciliter la planification et apporter de l'agilité dans l'organisation des CCA
- Gagner en réactivité et efficacité en intégrant l'activité de soutien corporel au sein des CCA
- Réduire les risques liés à la taille critique des centres
- Optimiser la gestion des Flottes directes
- Faciliter, sécuriser l'animation et développer les compétences

- Renforcer l'accompagnement technique dans chaque centre
- Sécuriser l'activité, l'animation des équipes en cas d'absence d'encadrant
- Créer plus d'opportunités/d'émulation au sein du centre : partage et harmonisation des bonnes pratiques, travaux transverses « centre » plus riches, changements d'équipes...
- Disposer d'une structure plus proche des entités de la DI (CMA/CMI...) : échanges facilités avec les collègues AC des autres entités, repères identiques, partage de bonnes pratiques

LES ÉVOLUTIONS PROPOSÉES :

Evolution des structures :

Faire évoluer le modèle opérationnel des centres corporels :

- 4 CCA de 3 groupes (vs 2 groupes aujourd'hui sauf Niort déjà à 3 groupes)
- Intégration de l'activité de soutien dans un groupe du CCA de Niort : arrêt de l'activité de soutien sur le site de Courbevoie
- Reconversion d'un CCA en Centre Matériel IRD sur le même site sans mobilité géographique
- Concentrer la gestion des sinistres « Flotte Directe » au Service Circulation Internationale
- Transfert de l'activité de Courbevoie

En conséquence : **arrêt de l'activité MAAF sur Courbevoie**

Renforcement de l'animation des équipes :

Encadrement managérial renforcé : 3 managers de proximité vs 2

Encadrement technique renforcé : 2 CCARC pour 3 groupes versus 1 CCARC par CCA aujourd'hui (sauf Niort qui a déjà 2 CCARC)

LES MOUVEMENTS ENVISAGÉS :

Maintien de l'activité et harmonisation du modèle à 3 groupes sur 4 centres :

Centre Corporel Auto d'Eybens

Centre Corporel Auto de Nancy

Centre Corporel Auto de Niort (déjà à 3 groupes)

Centre Corporel Auto de Rouen

Reconversion du site d'Ollioules en Centre Matériel IRD

Capitaliser sur l'expertise des collaborateurs d'Ollioules

Répondre aux besoins de ressources des CMI du fait des postes vacants ou des mobilités à venir

Offrir des perspectives d'accompagnement facilitées avec le CMI de Marseille

Fermeture de l'activité MAAF sur le site de Courbevoie :

Transfert des dossiers Flotte au SCI et mobilité des collaborateurs concernés

Optimisation de l'activité de « soutien et de régulation » qui sera reprise par un groupe du CCA de Niort. **Mobilité des collaborateurs concernés.**

Transfert de l'activité soutien et régulation dans un groupe du CCA de Niort et gestion des dossiers spécifiques (Dossiers Vices-cachés, Partenaires, RC Pro, Collaborateurs)

Création d'un 3ème groupe dans les centres d'Eybens, Nancy et Rouen

Renforcement CCARC dans les centres de Rouen, Nancy et Eybens (Niort déjà à 2 CCARC)

IMPACTS SOUS L'ANGLE RH :

Pour les Centres Corporels Auto :

- Maintien et renforcement de l'emploi sur les 4 sites existants (Eybens, Nancy, Niort, Rouen)
- Création d'un 3ème groupe sur Eybens, Nancy et Rouen (Niort déjà à 3 groupes)
- Passage de 2 à 3 managers de proximité dans les centres Eybens, Nancy et Rouen
- Passage de 1 à 2 CCARC par CCA (Niort a déjà 2 CCARC)
- Mobilité et/ou recrutement de nouveaux collaborateurs : 3 AG, 3 CCARC, 26 CDRC
- Dimensionnement des équipes à 10 collaborateurs par groupe

Pour le Centre d'Ollioules :

- Maintien et renforcement des emplois sur le site (cible : 3 groupes)
- Passage de 2 à 3 managers de proximité
- Passage de 1 à 2 CCARC (Versus 1 CCARC aujourd'hui à Ollioules)
- Intégration et reconversion des équipes au modèle IRD : capitaliser sur l'expertise acquise des collaborateurs
- Mobilité et/ou recrutement de nouveaux collaborateurs pour une vision cible à 3 groupes
- Application du chapitre 6 de l'accord GPEC :

Passage de CDRC (Classe 4) à CRC (Classe 3) : maintien de la classification à titre personnel des collaborateurs concernés (Article 6.3.3.2 de l'accord GPEC)

Apparemment le fait que les classes 4 et 3 soient sur un même poste n'est pas un sujet, ni au niveau salaire, ni au niveau prime ??? Pour l'avoir vécu, nous ne sommes pas d'accord !

Pour le Centre de Courbevoie :

Application du chapitre 6 de l'accord GPEC :

– Repositionnement de 12 collaborateurs : 2 CRC Flotte Matériel, 9 CDRC ou CCIS Flotte et/ou soutien, 1 manager

- Dans le cadre de la création des postes issus de la nouvelle organisation (CCA Eybens, Nancy, Niort, Rouen et SCI)

- Dans un bassin d'emploi COVEA en région parisienne favorable à la mobilité

Pour le Service Circulation Internationale et Flotte :

Mobilité et/ou recrutement de nouveaux collaborateurs : 3 CDRC (mat et corp) pour la reprise de l'activité Flotte sur Niort

Pour la direction, cette mobilité fonctionnelle pour l'IRD comble le manque d'effectif permanent sur les CMI.

SOUS L'ANGLE DU SYSTÈME D'INFORMATION :

Pour les Centres Corporels Auto :

- Adaptation de la distribution des flux entrants et sortants (Téléphone, GED, SMS, Courrier, simplifier la distribution des flux chauds et froids, harmonisation et abandon de la territorialité... etc.)
- Adaptation du pilotage et des suivis d'activité

Pour le centre d'Ollioules :

- Evolution de l'entité vers une structure IRD (Distribution des flux, Habilitations, Outils d'aide à la gestion des sinistres IRD)
- Adaptation du pilotage et des suivis d'activité

Pour le Service Circulation Internationale et Flotte :

- Adaptation des outils existants pour la gestion des flottes directes (habilitations, courriers...)
- Adaptation du pilotage et des suivis d'activité

Avis RP FO : il faut bien prendre conscience que pour nos collègues du CCA qui vont faire de l'IRD c'est un grand bouleversement. Quand on écoute la direction et le défilé des slides ... j'ai l'impression que la direction ne prend pas ce bouleversement en considération. Quand elle parle de situation anxiogène, pas l'impression non plus qu'elle ne se mette à la place de nos collègues.

En réunion préparatoire, nous avons demandé que la CSSCTE soit saisie par le CSE pour ce dossier... La direction comprend la demande pour le suivi du dossier.

Nous rappelons qu'il est important que la CSSCTE soit saisie en amont pour rencontrer les collègues et pas uniquement en suivi...

Nous demandons une suspension de séance.

CGC, CGT et FO sont pour que la CSSCTE intervienne avant le recueil d'avis et nous sommes pour repousser le recueil d'avis.

La direction campe sur les délais légaux et ne veut pas repousser.

La demande de la CGT est de faire appel à une expertise. Nous comprenons la demande. Les autres OS sont contre l'expertise.

Nous essayons de faire entendre, avec la CGT, que l'expertise va donner plus d'éléments et que c'est pour le bien des salariés.

Reprise de séance :

Nous procédons à un vote et nous soutenons la demande de la CGT. Comme vous le devinez vote défavorable à l'unanimité des membres présents. !!!

2 - Présentation information volet RGPD pour CODISTRACK qui est conforme à la CNIL :

Il ne s'agit pas de surveillance mais de pilotage

Même si côté outil et RGPD on est dans les clous, c'est du management dont on se méfie ... ça c'est notre avis FO.

Recueil d'avis prochain CSE.

Dès lors que nous étions défavorables à ce projet, nous pensons que seule la prise d'acte sera pour FO.